



Monsieur Le Président,

« demain sera différent d'hier » ...c'est le message reçu par les français lors des interventions présidentielles pendant le confinement mais avec l'intervention du 14 juin, force est de constater qu'aucune leçon ne semble avoir été tirée de cette crise... et aujourd'hui le vrai sujet est de savoir comment rattraper le temps perdu voire comment accélérer la mise en œuvre des orientations retenues avant la pandémie par le gouvernement.

Et en effet, alors que le président Macron affirmait qu' « il y des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché », le gouvernement continue de détruire ce qui reste de l'hôpital public.

La DGFIP n'est pas en reste. Alors que nous étions redevenus une administration régaliennne, ce que la CGT n'a jamais cessé de revendiquer, alors que nous avons fait la démonstration de l'utilité des services de proximité et de notre compétence, le Directeur Général aux ordres du gouvernement n'a rien appris et relance ses projets de démétropolisation et de NRP.

Il a estimé que la reprise du NRP, contre lequel les agents des finances publiques se sont mobilisés durant des mois, ne devait plus attendre alors que la crise sanitaire n'est pas encore terminée. C'est une véritable provocation et un mépris total des agents des finances publiques.

Vous n'êtes pas en reste et avec la convocation de ce premier CTL en présentiel, pas moins de 10 points sont à l'ordre du jour hors les questions diverses.

En inscrivant à l'ordre du jour de ce CTL les opérations de restructurations et de réorganisations, vous vous empressez de réactiver les réformes combattues par les agents, nombre d'élus et l'intersyndicale DGFIP avant la crise sanitaire. Les documents du CTL ne laissent aucune place aux doutes quant à la reprise des chantiers de transformations à la DDFiP comme si la crise sanitaire était complètement derrière nous et qu'elle n'était qu'une parenthèse... vos actions non plus ne laissent pas plus de doute avec les rencontres avec les élus, nouveaux et anciens.

Pour la CGT, le monde d'avant ne sera pas le monde d'après. Ce que cette crise n'a pas du tout modifié, c'est que les agents des finances publiques ont été présents et ont assuré la continuité de l'État grâce à leur conscience professionnelle et à leur engagement. Contrairement aux effets d'annonces du gouvernement, des ministres et de la DG, pour la reconnaissance des agents le compte n'y est pas ! Tous les agents ont toujours fait preuve d'engagement et de conscience professionnelle et la reconnaissance légitime ne peut pas passer par le vol de congés ou des primes distribuées à quelques-uns.

La CGT vous demande de leur livrer un bilan sur le précompte des jours de congés (nbre de jours moyen/catégorie/poste ou structure) et sur les primes attribuées (critères/Nbre

d'agents concernés/catégorie/% des 1000 et 330 euros).

Enfin en cette période de finalisation des mouvements de mutations, pour le droit des agents à être informés et défendus tout au long de leur carrière, par des élus disposant des moyens nécessaires et dans le cadre de règles nationales et égalitaires, la CGT vous demande de fournir aux élus tous les documents nécessaires à la constitution des mouvements locaux, à savoir :

- les tableaux de demandes de mutations et les mouvements de mutations,
- le taux de satisfaction des mouvements (et par choix)
- le niveau des coupures par service
- les tableaux des vacances d'emplois par services et par catégories,
- les listes des ALD, détachés

Vous l'aurez sûrement compris, les élus CGT quitteront la salle lors de votre point d'étape sur le NRP ; C'est la raison qui nous amène à vous demander que soient abordées avant ce point les questions diverses.

Tours, le 07072020